

*MUNICIPALITÉ DES BERGERONNES  
COMTÉ DE SAGUENAY  
PROVINCE DE QUÉBEC*

PROCES-VERBAL de la session spéciale du Conseil de la municipalité des Bergeronnes, tenue le 26 août 2008, à 20 h 30 à la salle du conseil de l'édifice municipal, situé au 424, rue de la Mer, Les Bergeronnes.

Sont présents : Monsieur le Maire Francis Bouchard

Madame la conseillère  
et messieurs les conseillers

Julie Dubois  
Julien Dufour  
Martial Hovington  
Jacques Morris  
Michel St-Laurent

Est absent : Le conseiller Patrice Imbeault

Est également présente : Madame Lynda Tremblay, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Vérification du quorum et ouverture de la session;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Service incendie – litige avec la Ville de Forestville;
4. Fermeture de la session.

---

**OUVERTURE DE LA SESSION ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Monsieur le Maire, Francis Bouchard, constate que le quorum est respecté et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

**08-08-0236 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

---

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Julie Dubois  
APPUYÉ PAR le conseiller Julien Dufour  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**08-08-0237 Service incendie – litige avec la Ville de Forestville**

---

ATTENDU QUE la municipalité a reçu le 13 août dernier une nouvelle offre de règlement à 50 000, \$ en capital, intérêts et frais de la Ville de Forestville

qui mettrait fin de façon définitive au litige et en ce qui concerne les équipements que la municipalité réclame, la Ville de Forestville est disposée à nous aider à les identifier avec exactitude et nous en remettre possession;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Patrice Imbeault  
APPUYÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE faire une contre-offre à la Ville de Forestville de 47 500, \$ et en ce qui concerne les équipements, que les représentants du service d'incendie des deux parties se rencontrent afin de les identifier et en prendre possession.

**08-08-0238 Fermeture de l'assemblée**

---

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jacques Morris  
QUE l'assemblée soit et est levée à 20 h 50.

---

Francis Bouchard  
Maire

---

Lynda Tremblay  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière